



Vélizy-Villacoublay

Ecole élémentaire Exelmans



15 rue du Général Exelmans

Edito



Après 2 années tronquées, nous sommes ravis de vous retrouver pour une rentrée scolaire plus « vélizienne » que jamais : retour des Temps d'Activités Péri-scolaires dans un format inédit, nouveau PEDT, arrivée d'Écrans Numériques Interactifs dans les classes et renouvellement du marché de restauration jalonneront une année que nous souhaitons la plus épanouissante pour les enfants. Bonne rentrée aux petits et aux grands !

Damien Metzlé

Adjoint au Maire,
chargé de l'Éducation

Temps scolaire

Directrice: Stéphanie CHOUILLER
01 34 58 11 78 / 0780736b@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directeur : Samir HACHEMI
Directrice adjointe : Anne-Sophie BABOT
01 78 74 38 58 - 06 88 16 21 25
periexelmans@velizy-villacoublay.fr



Structures de secteur du mercredi

Au regard de la situation sanitaire, l'ALSH mercredi se fera dans l'école où vos enfants sont scolarisés. Sinon l'accueil de vos enfants, se fera à :

- L' ALSH Exelmans - 13 rue du Général Exelmans
- L' ALSH Accueil Multisports - 7 avenue de Provence

Contact avec la Direction de l'éducation



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

EMPLOI DU TEMPS TAP 1						OU	EMPLOI DU TEMPS TAP 2					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire		7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00	
11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h		11H30 À 13H30	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 2h	Pause méridienne 1h30 de 11h30 à 13h	Pause méridienne	
13H30 À 15H00	Temps scolaire 1h30	Temps scolaire 3h00	Temps périscolaire	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		13H30 À 15H00	Temps scolaire 1h30	Temps scolaire 1h30	Temps périscolaire	Temps scolaire 1h30	
15H00 À 16H30	TAP 1h30			TAP 1h30	Temps scolaire 3h00		15H00 À 16H30	Temps scolaire 3h00	TAP 1h30		TAP 1h30	
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	

Origine du nom de l'école

Rémy Isidore Joseph, comte Exelmans était un maréchal de France mort en 1852 victime d'une chute à cheval.



Organigramme de l'école



Stéphanie CHOUILLER
Directrice Scolaire



Samir HACHEMI
Directeur Péri-scolaire



Anne-Sophie BABOT
Directrice Adjointe Péri-scolaire



Christophe BOURGUIGNON
Agent Technique Polyvalent



Aurélie ANDRIEU
Responsable de Self

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.

Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



INFO ÉDUCATION

Modification :

- Règlement Intérieur des Temps Péri-scolaires, extrascolaires et restauration.
- Dématérialisation des démarches (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence)

Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 23/10 au 8 /11
Inscription du 20/09 au 1/10
- **Vacances de fin d'année** du 18/12 au 3/01
Inscription du 15/11 au 26/11
- **Vacances d'hiver** du 19/02 au 7/03
Inscription du 17/01 au 28/01
- **Vacances de printemps** du 23/04 au 9/05
Inscription du 21/03 au 01/04
- **Vacances d'été** le 7/07

